

Rendez-vous pour les examens de conduite

Comment réserver votre examen théorique ou votre épreuve pratique de conduite

- 1 Rendez-vous chez un agent Autopac* pour payer les droits d'examen et réserver un rendez-vous pour vos examens.
 - 2 L'agent peut vous indiquer les heures de rendez-vous disponibles à tous les centres d'examen.
 - 3 Vous pouvez réserver un rendez-vous jusqu'à huit semaines à l'avance.
-

Centres d'examen

Winnipeg

- 15, rue Barnes (à la promenade Bison)
- 40, parc Lexington (au chemin Gateway)
- 1284, rue Main
- 930, chemin St. Mary's (services offerts en français)
- 125, rue King Edward Est
- 1103, avenue Pacific
- 420, chemin Pembina

Extérieur de Winnipeg

- Arborg | 323, boulevard Sunset
- Beausejour | 848, avenue Park
- Brandon | 731, 1^{re} Rue
- Dauphin | 217, chemin Industrial
- Portage-la-Prairie | 25, rue Tupper
- Selkirk | 1008, avenue Manitoba
- Steinbach | 165, chemin Park Ouest, unité 2, Centre commercial Clearspring Village
- Thompson | 53, place Commercial
- Winkler | 355, Boundary Trail

Service itinérant d'examens du permis de conduire

Le Service itinérant sert les clients ruraux qui vivent à l'extérieur des collectivités qui ont un centre de services. Tout agent Autopac peut vous indiquer les emplacements et le calendrier des examens offerts par le Service itinérant d'examens.

*Pour obtenir une liste des agents Autopac, visitez le site Web mpi.mb.ca.

Renseignements importants sur les examens de conduite

Coût*

- Un examen théorique coûte 10 \$.
- Coût des épreuves pratiques de conduite :
 - Permis de la classe 1 : 50 \$
 - Permis de la classe 2 ou 3 : 45 \$
 - Permis de la classe 4 : 35 \$
 - Permis de la classe 5 : 30 \$
 - Permis de la classe 6 : 30 \$
 - Permis avec freins à air : 30 \$**

*Le coût peut varier.

**Il n'y a pas de frais supplémentaires pour l'examen avec freins à air si vous passez l'épreuve de conduite pour un permis de la classe 1, 2, 3, 4 ou 5 et que le véhicule utilisé pour l'épreuve est équipé de freins à air.

- Les examens sont gratuits dans les cas suivants :
 - vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus;
 - notre Section de la conformité et des évaluations médicales exige que vous présentiez à un examen ou à une épreuve pratique.

Renseignements généraux sur les examens

- Vous bénéficiez d'une période de 30 minutes pour l'examen théorique.
- Les examens théorique et les épreuves pratiques de conduite ont lieu les jours de semaine seulement (il n'y a pas d'examen les congés fériés) dans la plupart des centres d'examen. Des rendez-vous le samedi sont offerts à certains centres de services à Winnipeg.
- Vous ne pouvez vous présenter le même jour qu'à un seul examen théorique ou épreuve pratique de conduite.
- Il y a un temps d'attente entre l'examen théorique et l'épreuve pratique de conduite pour certaines classes de permis.
- Si vous participez au Programme de permis de conduire par étapes et ne réussissez pas l'examen théorique, vous devez attendre sept jours avant de reprendre l'examen.
- Si vous participez au Programme de permis de conduire par étapes et ne réussissez pas l'épreuve pratique de conduite, vous devez attendre 14 jours avant de reprendre l'épreuve pratique.
- L'examen théorique n'est pas un examen avec documentation. Les téléphones cellulaires et les dispositifs électroniques sont interdits dans la salle d'examen.
- Veuillez vous présenter 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous pour un examen.

Si vous avez besoin de téléphoner à un centre d'examen pour discuter d'une question autre que la réservation d'un rendez-vous pour un examen :

- À Winnipeg, composez le 204-985-7000.
- À l'extérieur de Winnipeg, composez le 1-800-665-2410.